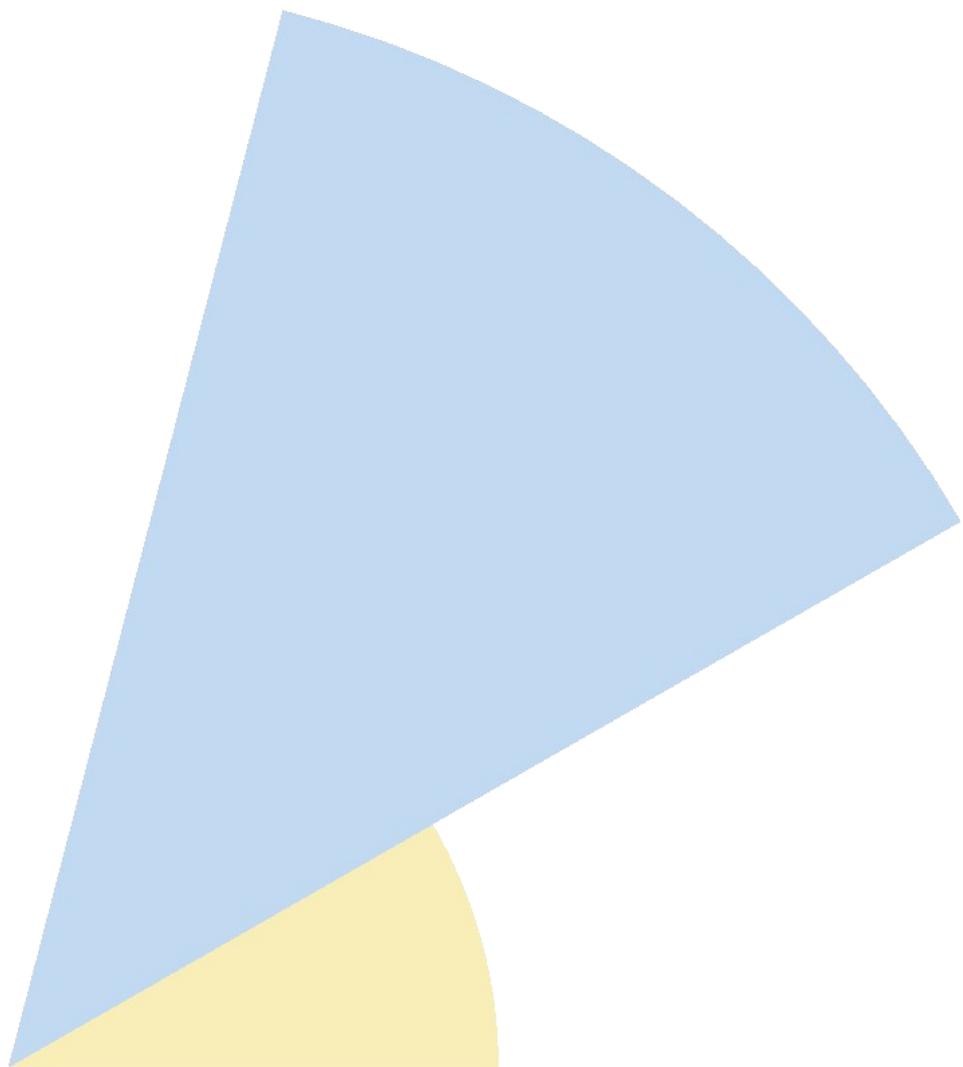
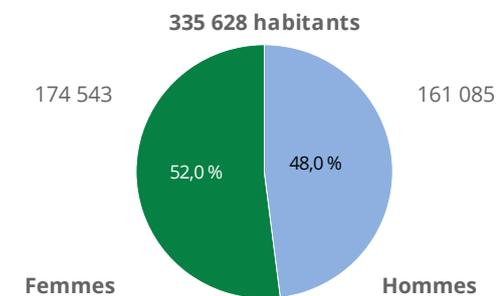


Allier



Caractéristiques démographiques

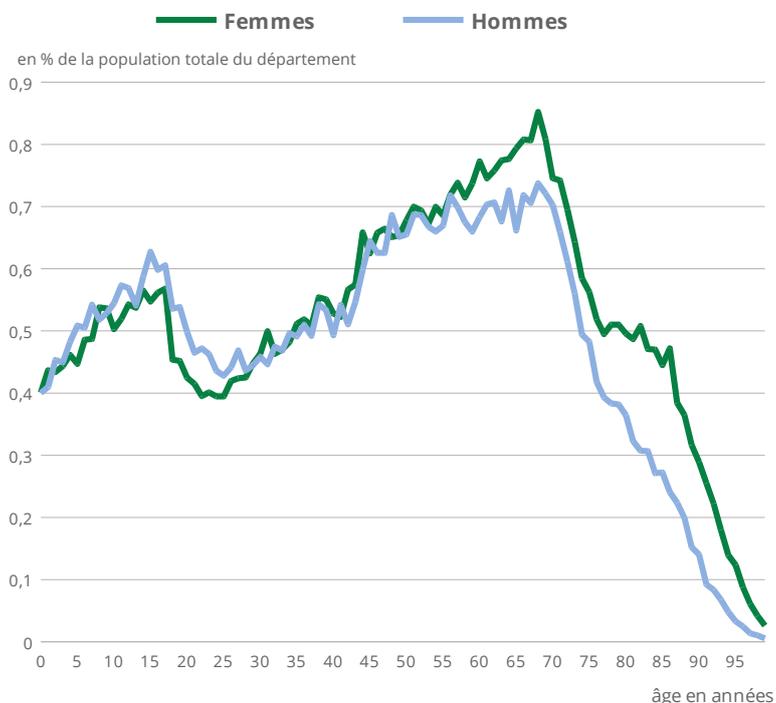
Population par sexe en 2020



Source : Insee, Recensement de la population 2020.

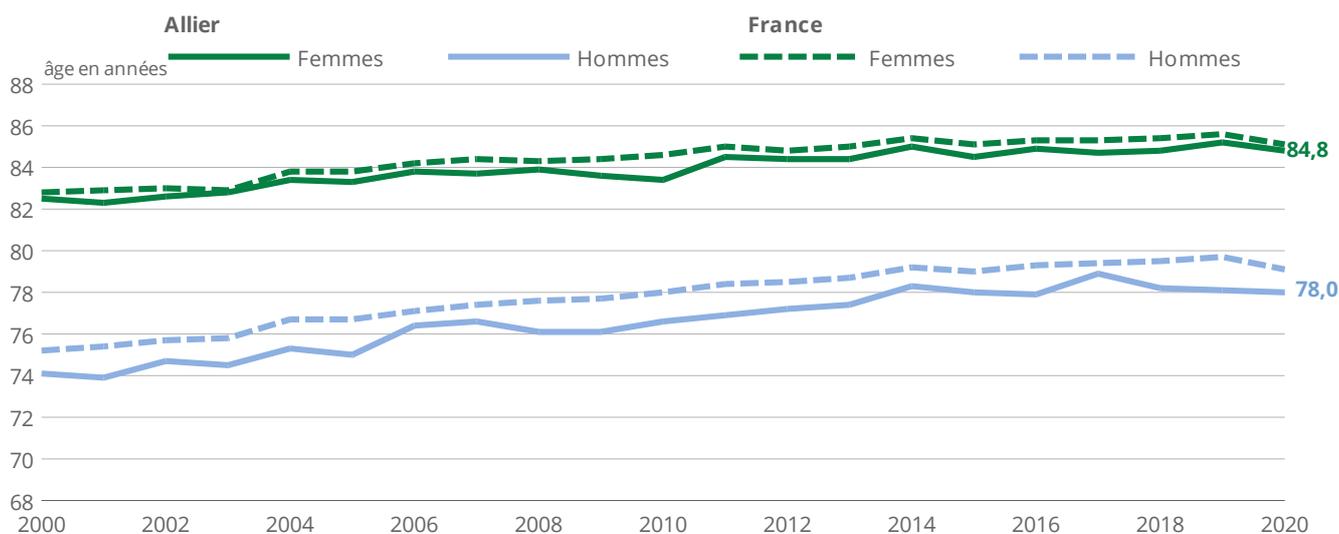
Parmi les 335 628 habitants du département, 48,0 % sont des hommes et 52,0 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,3 % des moins de 30 ans (49,0 % dans la région). L'espérance de vie des femmes à la naissance est plus élevée que celle des hommes, 84,8 ans contre 78 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans la population âgée : dans le département, 61,8 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



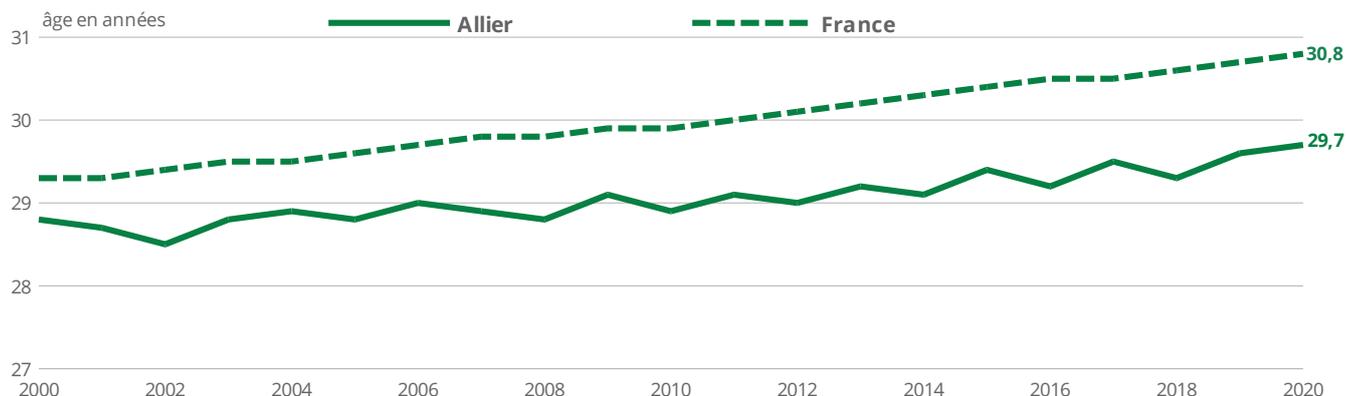
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
 Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
 Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

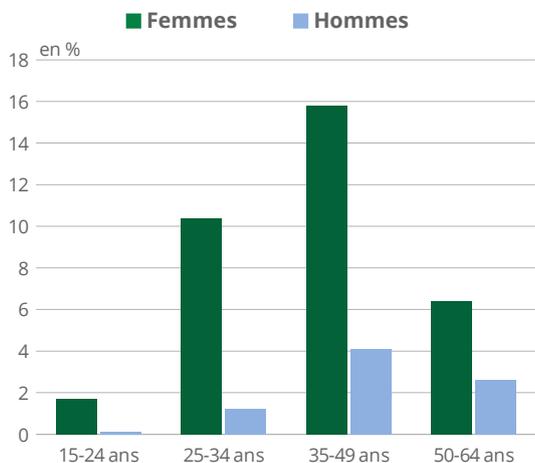
	Allier	France
Ensemble	172	182
15 à 24 ans	28	23
25 à 34 ans	109	114
35 à 49 ans	34	45

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
 Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,8 ans en 2000 à 29,7 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau régional (respectivement 29,6 ans et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 172 enfants pour 100 femmes contre 179 en Auvergne-Rhône-Alpes. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

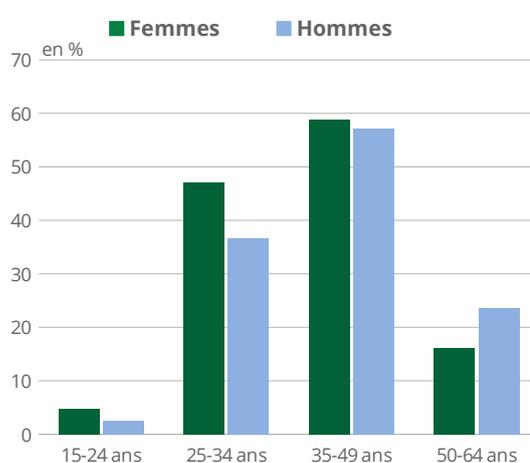
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 10,4 % des femmes de 25 à 34 ans et 15,8 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,2 % et 4,1 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfants que les hommes (respectivement 47,1 % contre 36,6 %).

Part des personnes à la tête d'une famille monoparentale dans la population par tranche d'âge en 2020



Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Part des personnes en couple avec enfants dans la population par tranche d'âge en 2020

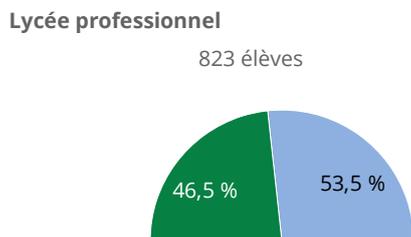
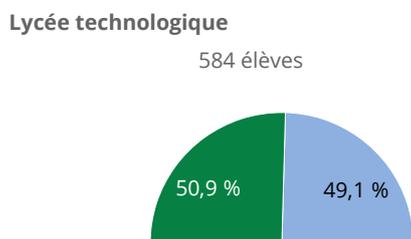
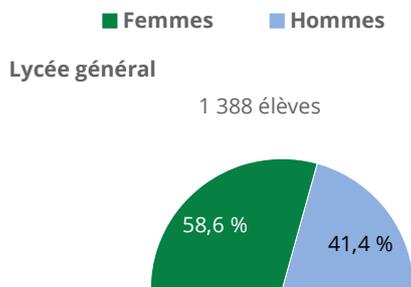


Source : Insee, Recensement de la population 2020.

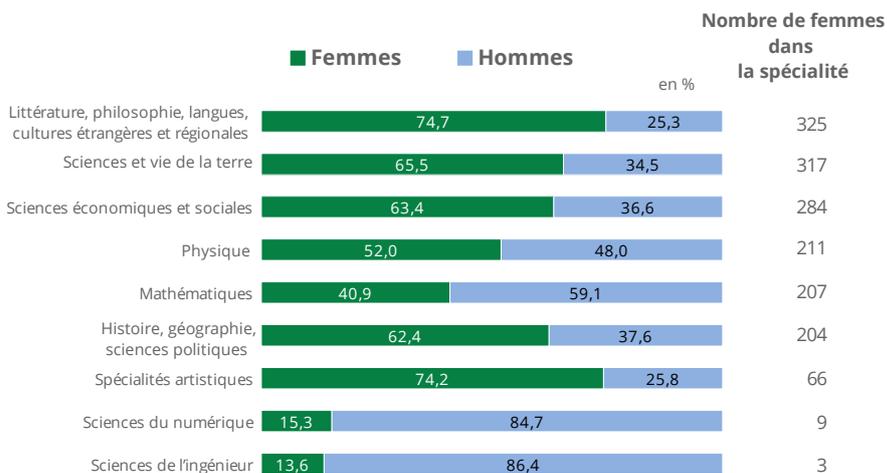
Enseignement – Éducation

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

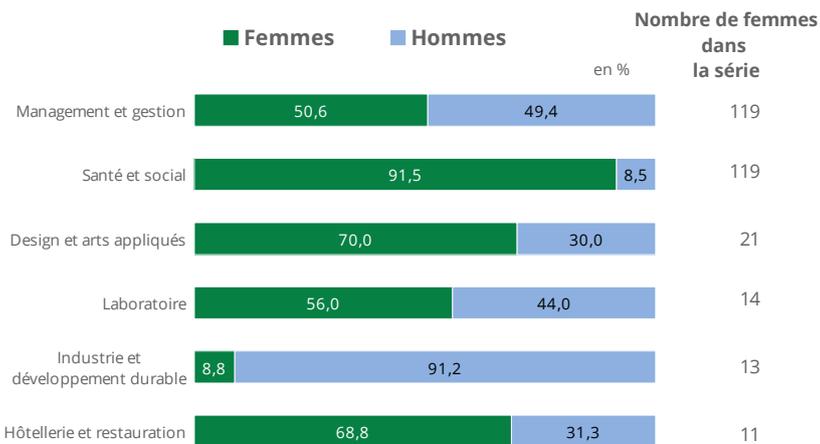


Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

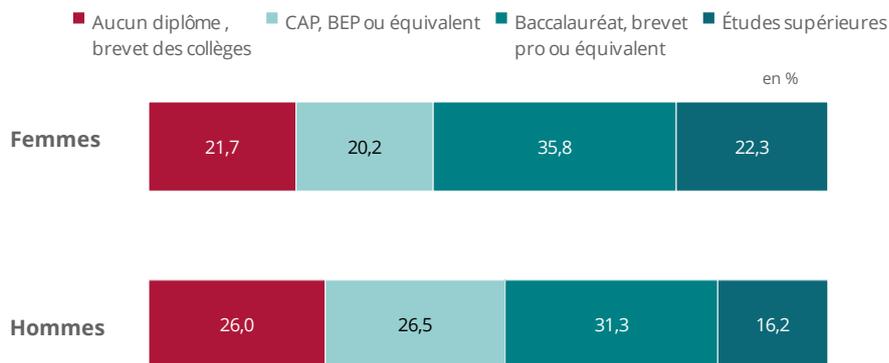
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	100,0	0,0
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	88,2	11,8
Santé	67,1	32,9
Spéc. plurivalentes des services	66,3	33,7
Spéc. pluritechno des transformations	61,4	38,6

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat. Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Méca. générale & de précision, usinage	0,0	100,0
Électricité, électronique	1,3	98,7
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	1,5	98,5
Travail du bois et de l'ameublement	2,2	97,8
Moteurs et mécanique auto	3,4	96,6

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat. Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

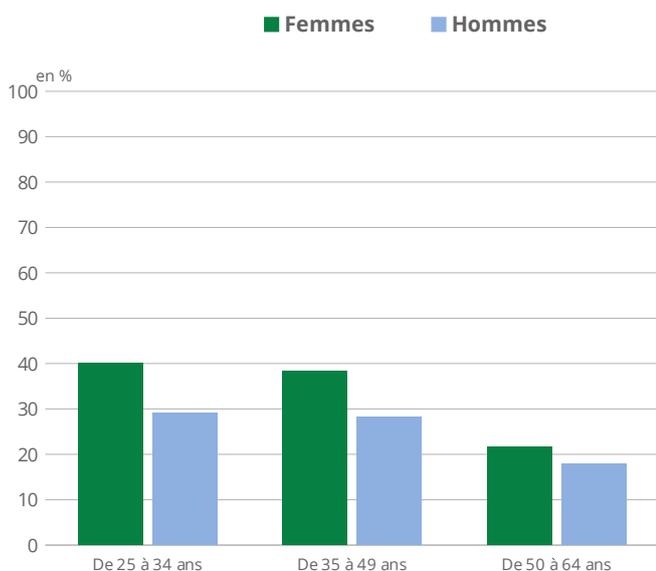


Champ : Population des 15-24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 22,3 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 16,2 % des hommes (respectivement 31,3 % et 22,9 % au niveau régional). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (26,0 %) dépasse celle des femmes (21,7 %).

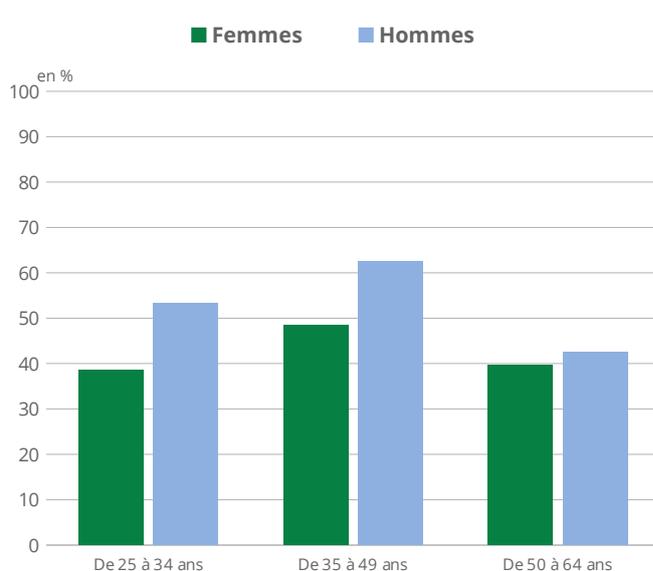
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 53,3 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au Recensement de la population contre 38,6 % des femmes du même âge (respectivement 64,2 % et 40,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, Recensement de la population 2020.

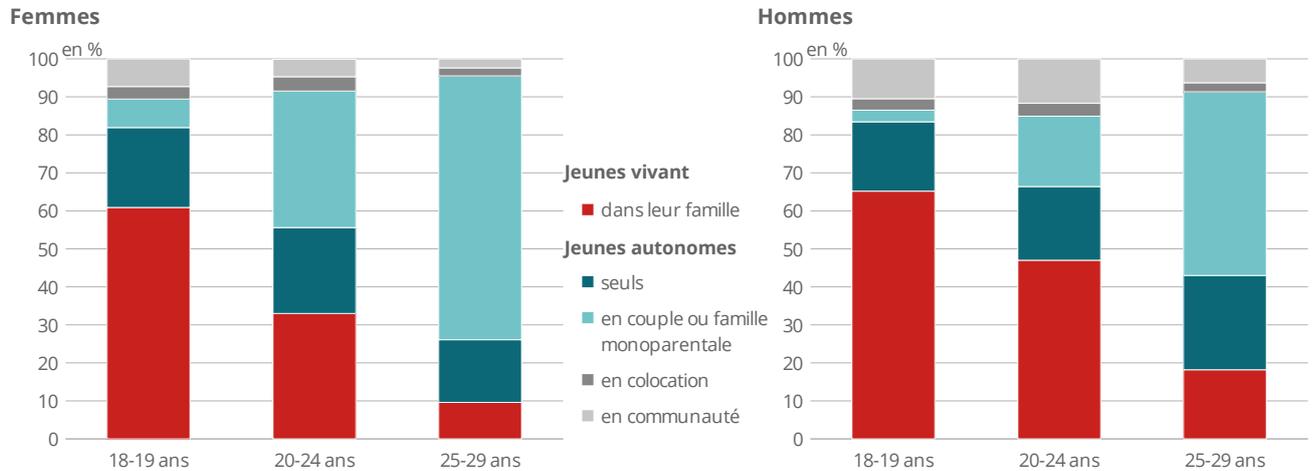
Taux d'emploi des pas ou peu diplômés par âge en 2020



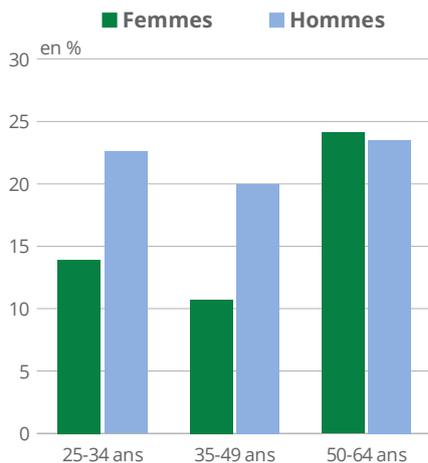
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020

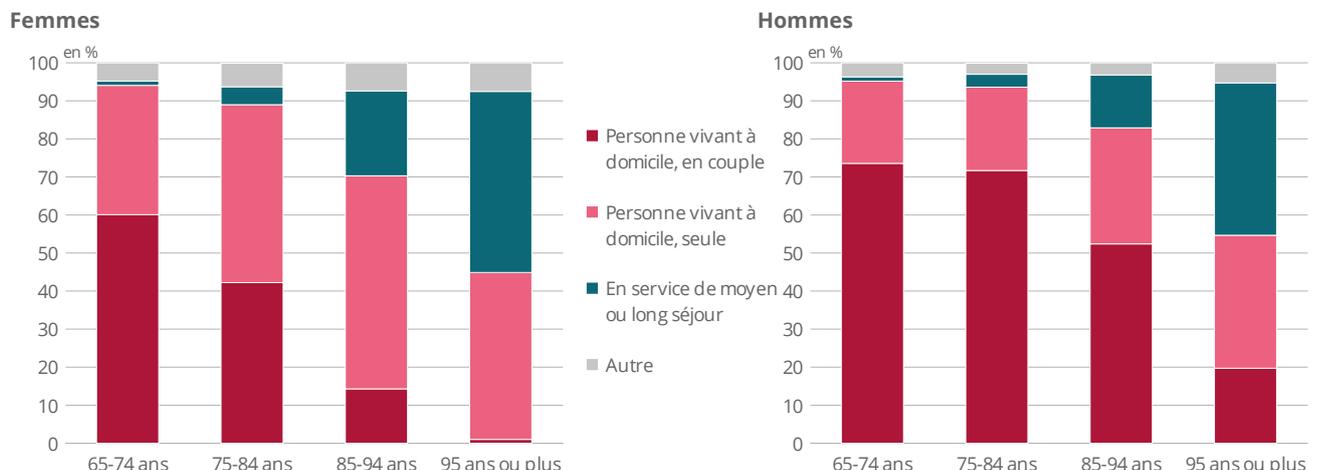


Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020

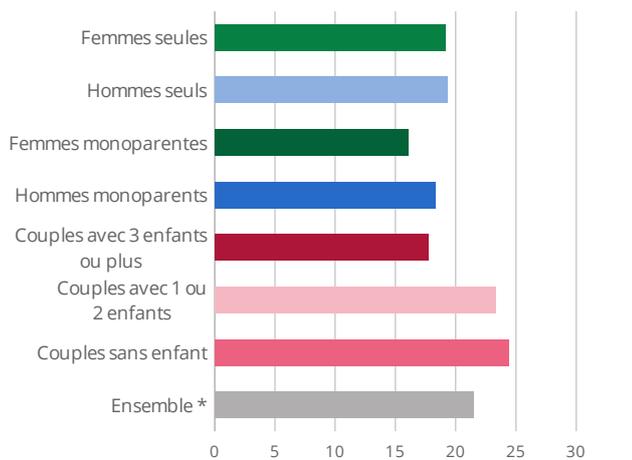


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 33,0 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 47,0 % des hommes du même âge (respectivement 38,8 % et 50,2 % dans la région). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 69,4 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (64,2 % en Auvergne-Rhône-Alpes), alors que seuls 48,3 % des hommes sont dans ce cas (46,3 %). La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 34,0 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 56,0 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

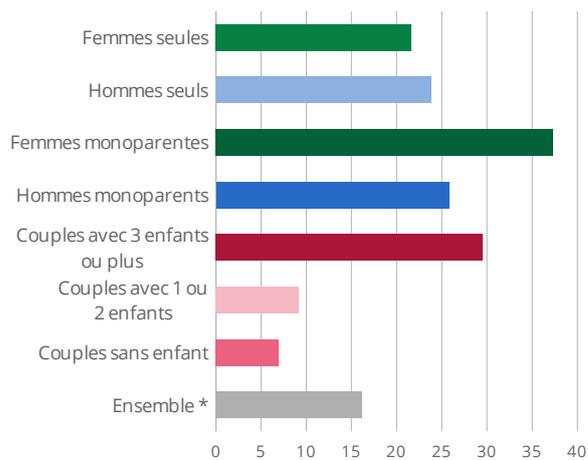


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

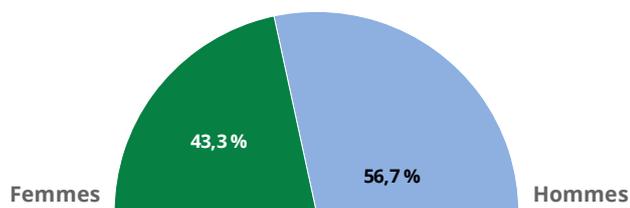
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 16,2 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 37,3 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 13,3 % et 30,0 % pour la Région. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 16 040 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 21 500 euros pour l'ensemble de la population du département (17 520 et 23 800 euros en Auvergne-Rhône-Alpes).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	53 500	31,1
dont Football	13 154	11,6
Tennis	4 531	31,1
Pétanque, jeu provençal	4 006	17,0
Équitation	3 653	83,7
Rugby	2 273	9,6

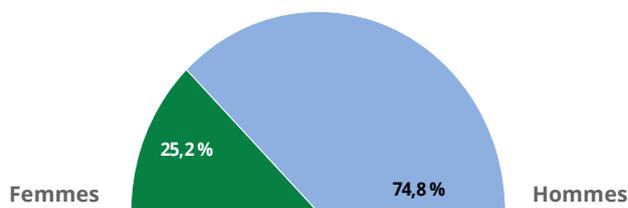
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multisports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, Répertoire national des élus (RNE), décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, Répertoire national des élus (RNE), décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

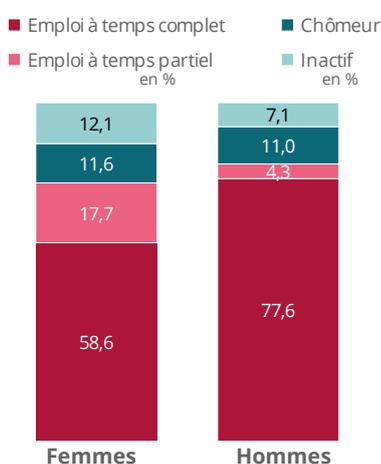
	Taux d'activité <small>en %</small>	
	Femmes	Hommes
Ensemble	70,9	75,1
de 15 à 24 ans	41,6	51,2
de 25 à 49 ans	87,9	92,9
de 50 à 64 ans	63,0	64,7

Source : Insee, Recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi <small>en %</small>	
	Femmes	Hommes
Ensemble	61,3	65,8
de 15 à 24 ans	31,0	40,7
de 25 à 49 ans	76,3	81,9
de 50 à 64 ans	56,2	58,1

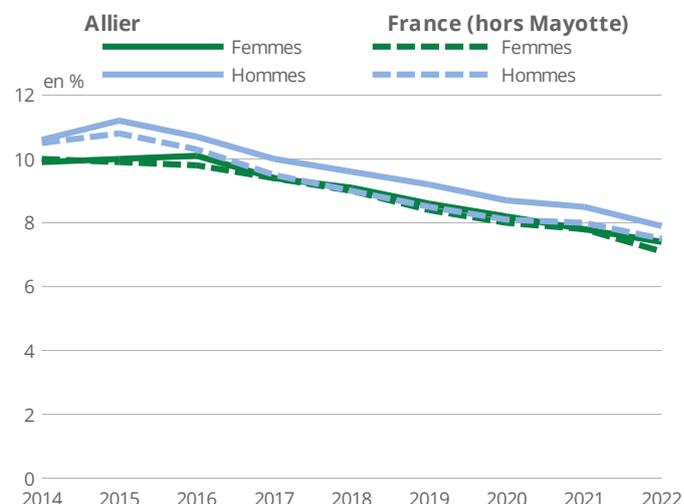
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



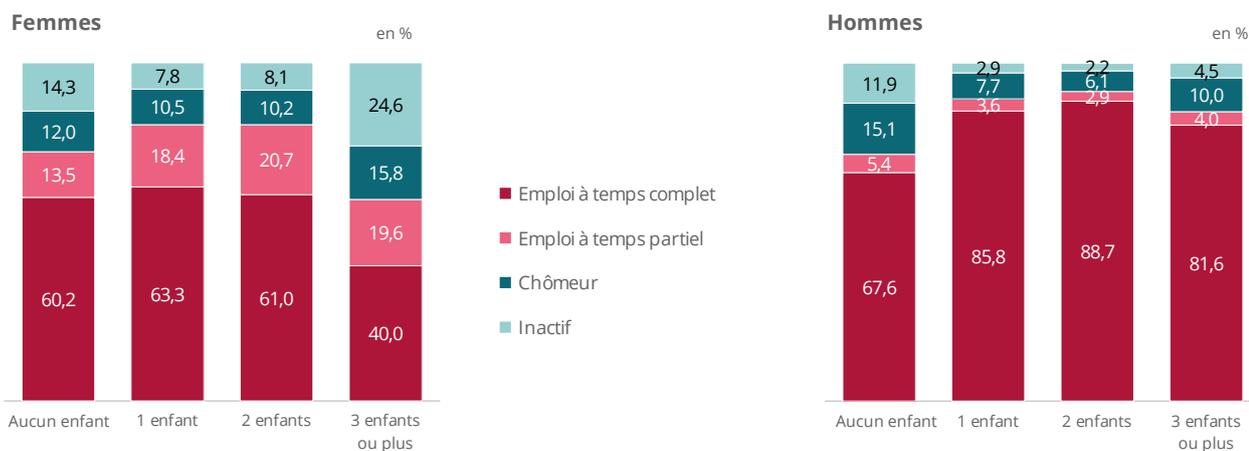
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

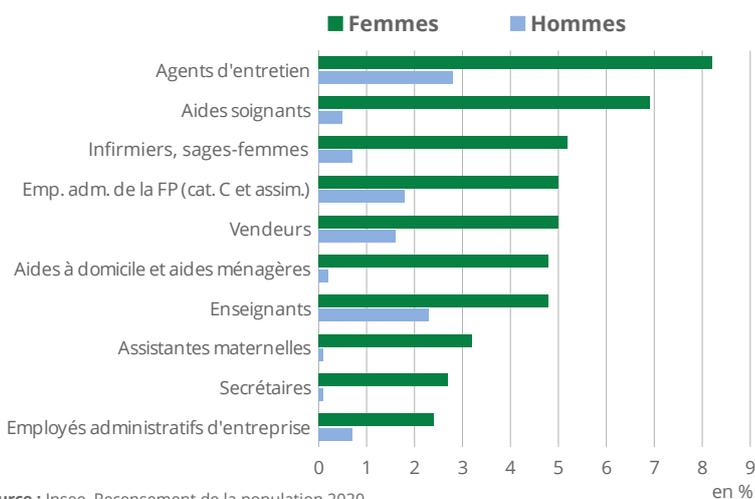


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (8,2 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (6,9 %) et « Infirmiers, sages-femmes » (5,2 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Agriculteurs » (6,8 %), « Conducteurs de véhicules » (6,1 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (3,8 %).

Répartition par famille professionnelle en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, Recensement de la population 2020.

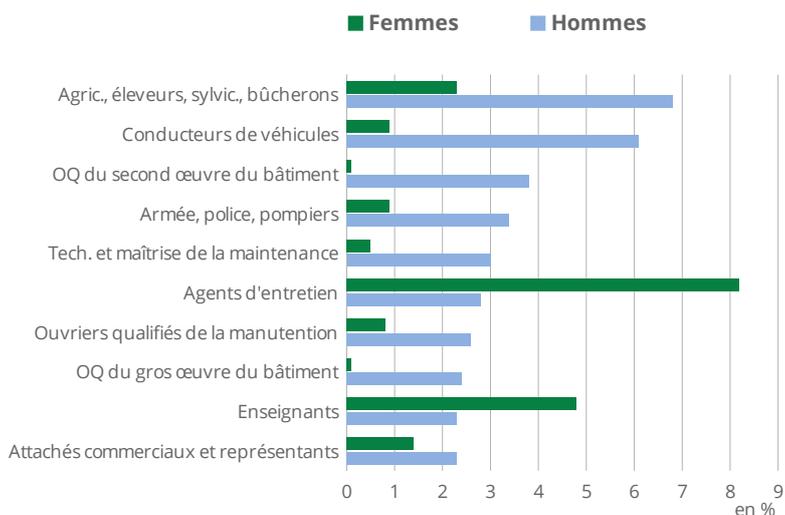
Les cinq familles les plus féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Secrétaires	96,2	3,8
Aides à domicile et aides ménagères	95,9	4,1
Assistants maternelles	95,6	4,4
Aides soignants	92,4	7,6
Infirmiers, sages-femmes	90,6	9,4

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
OQ du second œuvre du bâtiment	3,3	96,7
OQ du gros œuvre du bâtiment	3,6	96,4
OQ de la maintenance	6,5	93,5
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	7,8	92,2
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	10,0	90,0

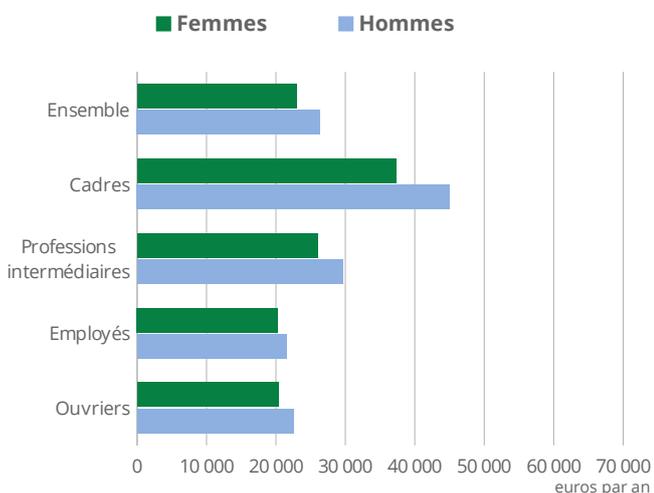
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, Recensement de la population 2020.

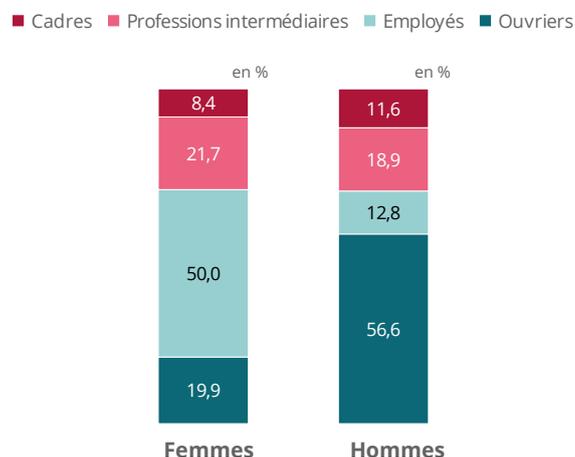
Salaires

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



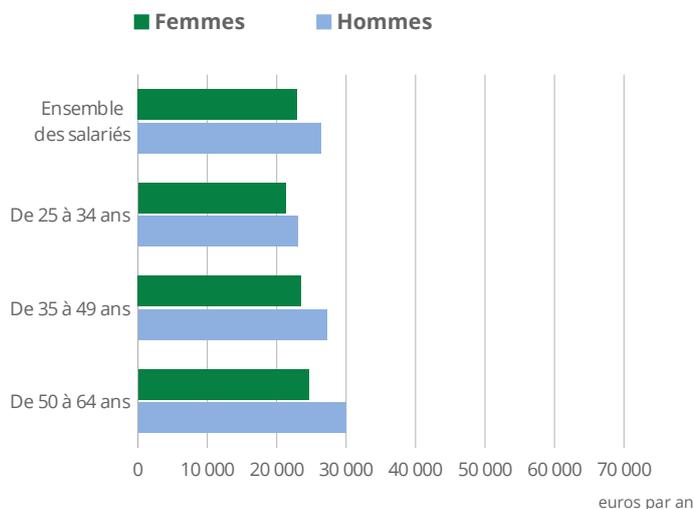
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, Base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Catégories socioprofessionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, Base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, Base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 22 951 euros en 2021 contre 26 365 euros chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (8,4 % contre 11,6 % pour les hommes) et lorsqu'elles le sont, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (37 337 euros contre 45 060 euros). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 1 813 euros contre 5 354 euros entre 50 et 64 ans.